

**Pour plus
d'informations**

consultez

➤ le site Internet du ministère
de la Santé et des Sports

www.sante-sports.gouv.fr

Direction générale de la santé

contactez

- le centre antipoison
relevant de votre région
- la Direction
départementale
des affaires
sanitaires et sociales

Réalisation : Direction générale de la santé - Conception graphique : DICOM/Nadine Vallée - Dicom 09-012 - mars 2009

intoxications oxycarbonées

subaiguës ou chroniques

Comment les diagnostiquer ?



Attention


Les signes
cliniques
peuvent être
trompeurs!

Un diagnostic simple
les intoxications oxycarbonés aiguës graves

Leur diagnostic est habituellement simple en raison de leur expression clinique relativement monomorphe: perte de connaissance, chute, convulsions, coma, et de leur survenue dans un contexte environnemental évocateur.

Un diagnostic complexe
les intoxications subaiguës ou chroniques

Leurs formes sont polymorphes, trompeuses, et peuvent orienter le médecin vers d'autres étiologies plus fréquentes. L'efficacité transitoire d'un traitement symptomatique, ou la soustraction fortuite au monoxyde de carbone (CO), peuvent encore retarder le diagnostic et les mesures à prendre.

 **Il est donc impératif de rechercher, par l'interrogatoire du malade ou de son entourage, l'existence d'un environnement propice à une contamination de l'air respiré, notamment en période hivernale.**

Un algorithme
de diagnostic

L'algorithme suivant vous aidera à diagnostiquer ces cas :

lorsqu'un sujet présente au moins un des symptômes cités dans le **volet 1**, l'interrogatoire devra rechercher la présence d'une source potentielle de CO dans la pièce ou le local où les symptômes surviennent le plus souvent (**volet 2**).

La présence simultanée d'un item dans chaque volet (**1** et **2**) est hautement évocatrice d'une exposition au CO et doit conduire à doser la carboxyhémoglobémie. La suspicion d'intoxication au CO est encore plus grande si le questionnement du sujet montre que les symptômes ressentis disparaissent lorsqu'il sort du local ou que les membres de son entourage sont sujets aux mêmes symptômes.

Une détection dans l'air expiré est possible si l'on dispose de l'appareil (CO-Testeur).

En cas de diagnostic d'une intoxication oxycarbonée,
n'oubliez pas le système national de surveillance*

Suivant l'organisation régionale retenue, vous êtes invités à signaler ces cas :

- soit au centre Antipoison relevant de votre région ;
- soit à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Une enquête technique sera alors diligentée par le services communal d'hygiène et de santé (SCHS), la DDASS ou, pour la région parisienne le Laboratoire central de la préfecture de police (LCPP), afin de confirmer et supprimer l'exposition.

* piloté par l'Institut de veille sanitaire (INVS)

Volet 1 - Symptômes

Signes évoquant une intoxication alimentaire récente ou récidivante depuis le début de l'hiver (sans diarrhée)	<ul style="list-style-type: none"> ● Nausées ● Vomissements ● Asthénie
Syndrome grippal (sans fièvre)	<ul style="list-style-type: none"> ● Céphalées
Troubles de l'équilibre	<ul style="list-style-type: none"> ● Chute précédée de malaise
Troubles neurologiques et neuropsychiques récents et inexplicés	<ul style="list-style-type: none"> ● Convulsions sans fièvre ● Troubles visuels ● Vertiges/perte connaissance ● Hallucinations ● Perte de mémoire à court terme ● Anomalies comportementales ● Apathie inhabituelle
Troubles cardio-vasculaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Angor ● Infarctus myocarde ● OAP ● AVC



Volet 2 - Source de CO
présente dans le local
où les symptômes
surviennent le plus souvent

Tout équipement de combustion utilisant : gaz naturel, gaz en bouteille propane ou butane, fioul, essence, éthanol, bois, charbon	<ul style="list-style-type: none"> ● Chaudière ● Appareil de production d'eau chaude ● Cuisinière ● Appareil de chauffage d'appoint ● Poêles, convecteurs
	<ul style="list-style-type: none"> ● Moteurs de groupe électrogène, appareil bricolage
	<ul style="list-style-type: none"> ● Cheminées, Inserts